

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progress



COMPACT ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

Décembre 2024

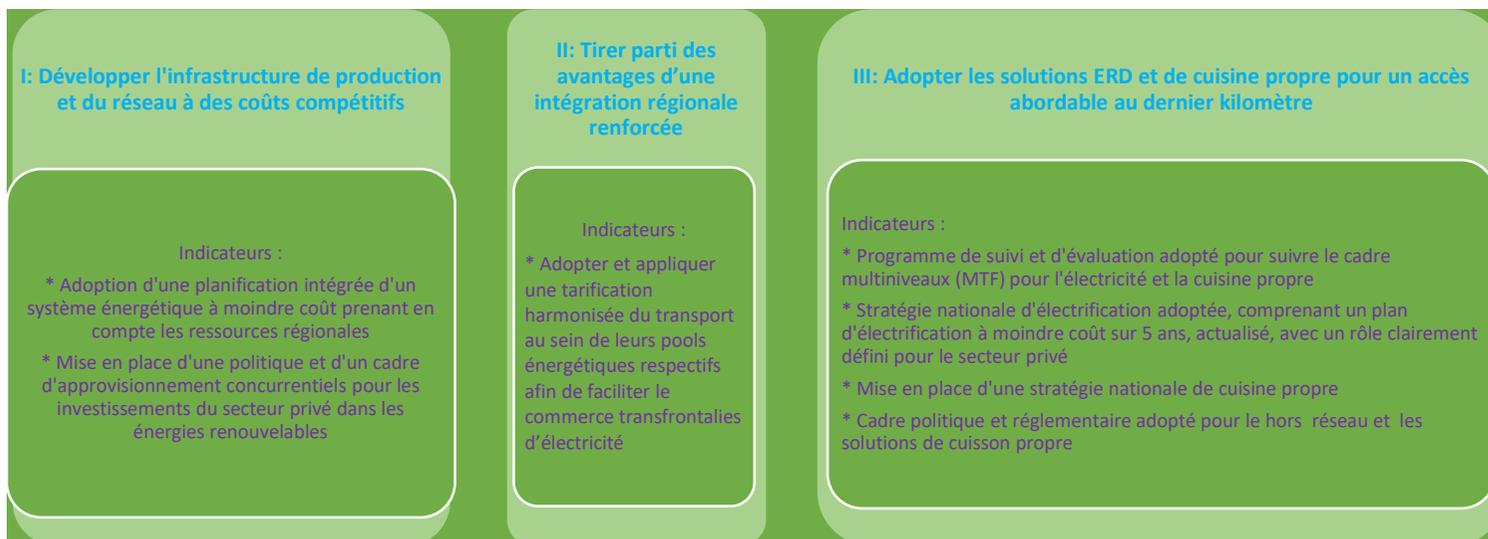
CADRE CONCEPTUEL DU COMPACT ÉNERGÉTIQUE DU NIGER¹

Cibles de trajectoire

Atteindre l'accès universel à l'énergie de manière abordable, fiable et durable d'ici 2030

- Accroître l'accès à l'électricité et à une cuisson propre
 - Augmenter le montant des capitaux privés mobilisés
- Augmenter la part des énergies renouvelables

Cibles binaires et numériques



IV. Encourager la participation du secteur privé pour débloquer des ressources supplémentaires

Indicateurs : Processus défini pour l'approbation réglementaire des mini-réseaux dirigés par le secteur privé (y compris les réglementations tarifaires) ; Soutien financier aux solutions ERD du secteur privé et aux opérateurs de cuisson propre pour garantir l'abordabilité et la viabilité

V. Garantir des services publics financièrement viables qui fournissent des services fiables et abordables

Indicateurs : Publication des états financiers annuels audités des services publics; Les services publics parviennent à recouvrer au moins 100 % leurs coûts d'exploitation

¹ Le Cadre Conceptuel du Niger ci-dessus sera inclus dans le Pacte énergétique pour l'Afrique.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AES	Alliance des États du Sahel
ANERSOL	Agence Nationale d'Energie Solaire
ANPER	Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Électrification Rurale
ARSE	Autorité de régulation du secteur de l'énergie
BAD	Banque Africaine de Développement
BEST	Projet régional de technologie d'accès à l'électricité et de stockage d'énergie par batterie
BID	Banque Islamique de Développement
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BT	Basse Tension
CNSP	Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie
CONTRELEC	Agence de contrôle des installations électriques intérieures
DtP	'Desert to Power'
EMIG	Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie
EnR	Energies Renouvelables
ERD	Electrification Rural Décentralisée
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine.
FCPE	Foyer de Cuisson Propre et Efficace
GPL	Gaz de Pétrole Liquéfié
GW	Gigawatt
HASKE	Projet d'accélération de l'accès à l'électricité au Niger
HT	Haute Tension
HTB	Haute Tension B (Tension supérieur à 50 kV)
IUT	Institut Universitaire de Technologie
km	Kilomètre
kV	Kilovolt
kWh	Kilowattheure
M\$	Million de Dollars américains
MEUR	Million d'Euro
MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements ('Multilateral Investment Guarantee Agency')
MT	Moyenne Tension
MTF	Cadre multi niveaux (En anglais Multi-Tier Framework)
MUSD	Million de Dollars américains
MW	Mégawatt
MWc	Mégawatt-crête
NCE	Niger Centre-Est
NELACEP	Projet d'Expansion de l'accès à l'électricité au Niger
NESAP	projet d'accès à l'électricité solaire au Niger
NIGELEC	Société nationale d'électricité
ONG	Organisation Non Gouvernementale

PDAE	Plan Directeur d'Accès à l'Electricité
PEPERN	Projet d'Électrification urbaine, périurbaine et rurale au Niger
PIB	Produit Intérieur Brut
PPI	Opérateurs privés de production indépendante
PPMC	Plan de Production à Moindre Coût
PREDAC	Projet de Renforcement des réseaux de distribution et l'amélioration de l'accès à l'électricité
PV	Photovoltaïque
ECOREAB	Projet régional de technologie d'accès à l'électricité et de stockage d'énergie par batterie
RANA	Projet de Développement de centrales solaires et l'amélioration de l'accès à l'électricité
SDPT	Schéma Directeur Production -Transport
SNAE	Stratégie Nationale d'Accès à l'Electricité
SNCC	Société Nationale de Carbonisation du Charbon minéral
SONICHAR	Société Nigérienne du Charbon d'Anou Araren
SONIDEP	Société Nigérienne de Pétrole
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
T&D	Transport et Distribution
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
USAID	'United States Agency for International Development'
USD	Dollar américain 'United States Dollar)
WAPP	West African Power Pool'
XOF	Franc CFA (Communauté Financière Africaine) d'Afrique de l'Ouest.

Contenu

COMPACTE ÉNERGÉTIQUE NATIONAL	1
1. Aperçu du pays et du secteur	2
2. État actuel et défis	5
3. Objectifs et plan d'action du Pacte	9
4. Activités en cours et soutien des partenaires de développement	12
5. Accompagnement des projets du secteur de l'énergie	15
6. Déclaration d'engagement	16
7. Annexe : Matrice des Indicateurs suivant les Piliers du Compact Niger.....	18
8. Annexe Projets d'accès à l'électricité en cours	21
9. Annexe Projets du secteur de l'énergie : production et cuisson propre	22

1. Aperçu du pays et du secteur

1. Le Niger, un grand pays d'Afrique de l'Ouest avec une superficie de 1.267.000 km², est enclavé avec une grande partie aride, occupé par le désert du Sahara. La population, estimée à 26,2 millions d'habitants en 2022, est concentrée le long du fleuve Niger (à l'ouest) et de la longue frontière sud (1500 km) avec le Nigéria.

Avec une très forte croissance démographique (3,9 % en moyenne), le pays devrait atteindre 36 millions d'habitants en 2030. Le Niger connaît une croissance économique soutenue mais encore insuffisante pour réduire la pauvreté. Le taux de croissance a évolué de 3.6% en 2020, a fléchi à 1.4% en 2021 avec les effets du COVID-19 et a rebondi à 11,5% en 2022. Le PIB par habitant est resté à 640 USD en 2022 avec environ 50 % de la population vivant dans l'extrême pauvreté, aggravée par les disparités entre les sexes. Par ailleurs, pays sahélien, le Niger est touché par la détérioration du contexte de sécurité régionale en raison des conflits au Mali, au Burkina Faso, au Nigéria et au Tchad impliquant des attaques de groupes armés.

Depuis le 26 juillet 2023, le pays a amorcé une nouvelle page de son histoire, avec l'avènement du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) et la dynamique de la reconquête de sa souveraineté pleine et entière. Soumis à un embargo sans précédent par la CEDEAO, le pays a formé une Alliance des États du Sahel (AES) avec le Mali et Burkina Faso. Ensemble, ils ont quitté cette organisation et ces trois pays constituent désormais la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (Confédération AES).

Au Niger, le secteur de l'énergie est caractérisé par la prédominance de la biomasse (bois) comme combustible de cuisson, la dépendance aux importations pour son approvisionnement électrique malgré d'abondantes ressources énergétiques, et un accès limité à l'électricité.

2. Afin de relever les défis auxquels est confronté le secteur de l'énergie, le Niger a mis en place un cadre institutionnel et juridique, notamment dans le domaine de l'électricité. Le code de l'électricité adopté par loi n°2016-05 du 17 mai 2016, a ouvert la participation privée dans la production et l'électrification rurale. Le monopole de la société nationale d'électricité (NIGELEC), a ainsi pris fin, donnant lieu à une mise en conformité de sa convention de concession. En plus : (i) il est instauré en 2020 de nouvelles dispositions pour la délégation des services de l'électricité avec une procédure transparente et concurrentielle de sélection des opérateurs privés de production indépendante (PPI) ; et (ii) la mise en place d'un cadre réglementaire de l'électrification hors réseau incluant la participation du secteur privé ainsi que l'exonération des droits d'importation d'une liste d'équipements et matériels à énergies renouvelables. Le processus engagé pour l'adoption d'un nouveau code de l'électricité mieux adapté afin de relever les défis identifiés dans le secteur de l'énergie et de débloquent la mobilisation du secteur privé, reste à finaliser depuis juin 2023. Par ailleurs, le paysage institutionnel s'est agrandi de : a) l'Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Électrification Rurale - ANPER), en mai 2013 ; et b) l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie - ARSÉ en décembre 2015, rattachée au Cabinet du Premier ministre. En outre, d'une part, le Centre national d'énergie solaire – CNES a été transformé courant 2018, en Agence Nationale de l'Énergie Solaire - ANERSOL, avec pour mandat de promouvoir et de développer l'énergie solaire dans tous les secteurs de l'économie nationale; et, d'autre part, la structure de contrôle de la sécurité des installations intérieures est érigée courant 2023 en Agence dite CONTRELEC sous la forme d'établissement public administratif.

3. L'accès à l'électricité, l'un des plus bas d'Afrique, était de 19,5% en 2019 (dont 15,8% via le réseau et 3,7% utilisant principalement des solutions solaires hors réseau) avec de grandes disparités². Il est de 20,84% en 2022³. NIGELEC a vu sa clientèle augmenter de 3,4 fois, passant de 210 000 clients en 2010 à 765 640 clients en 2023. Par contre, l'électrification hors réseau reste encore embryonnaire. Les mini-réseaux actuels, exploités en diesel (autour d'une centaine), relèvent de la NIGELEC et font progressivement l'objet d'hybridation au solaire PV afin

² Cf résultats de l'étude basée 'Energy Access Diagnostic Report Based on the Multi-Tier Framework' publié en juin 2020, qui ressort que : (i) seulement 5,3% de la population rurale ont accès à l'électricité ; (ii) dans les localités électrifiées par la NIGELEC, seulement 32% des ménages sont raccordés à l'électricité en raison de coûts élevés de connexion combinés aux difficultés d'accès au réseau ; (iii) le taux d'accès dans les capitales régionales varie de 50% (Zinder) à 86% (Niamey) ; par contre à l'intérieur des régions ce taux varie entre 6% (Zinder) et 23% (Agadez), hors région de Niamey.

³ Donnée SIE-NIGER.

de réduire leurs coûts d'opération. Afin de remédier au faible accès à l'électricité, le Niger s'est doté d'une politique d'électricité et d'une stratégie nationale (SNAE), adoptées en 2018, suivies d'une planification robuste en 2019 - PDAE, basée sur les données du SIG⁴. L'électrification visée s'effectuera via le réseau (densification et extension de l'existant), option la moins coûteuse pour atteindre la majorité de la population à 76% ainsi que le déploiement de mini-réseaux (2%) et de systèmes solaires autonomes (22%).

4. L'approvisionnement électrique reposait en 2022 sur 71% d'importations bon marché du Nigéria et 23% de production locale à base de diesel (dont 13% d'IPP), avec moins de 1% de solaire PV, qui a enregistré 43 MWc de puissance installée en 2023. Le parc de production cumule 317 MW (hors miniers) dont les centrales de la NIGELEC (diesel et solaire), la IPP (diesel) et la SONICHAR (charbon). La demande est en hausse constante à un taux parmi les plus élevés au monde (plus de 10% par an), en raison de la croissance démographique élevée et de la faible base d'accès. Le développement de l'offre s'appuie sur la mise en valeur des potentialités nationales, notamment les énergies renouvelables ainsi que les interconnexions tant intérieures (afin de relier les principales zones électriques actuelles) que régionales pour favoriser les échanges d'import/export dans le cadre du Système d'Échanges d'Énergie Ouest Africain.

5. Après le schéma directeur Production -Transport (SDPT) en 2021, le Niger s'est engagé dans la réalisation du plan de production à moindre coût en cours de finalisation dans l'objectif d'assurer l'indépendance énergétique et la transition énergétique visant un bouquet domestique à faible teneur en carbone. Ce document, qui prend en compte le renforcement du réseau national de transport à même d'absorber des énergies renouvelables (intermittentes) dans une limite de 30% du mix énergétique tout en offrant une souplesse opérationnelle. En solaire PV et éolien, qui présentent des profils complémentaires de production (centrales solaires la journée, éoliennes la nuit et le soir), le potentiel est estimé dans un rayon de moins de 100 km du réseau existant, à 10 700 GW et 670 GW⁵ respectivement.

6. Alors que les opérateurs privés sont quasi-inexistants dans les mini-réseaux off-grid, la participation privée dans le secteur reste limitée au seul contrat IPP datant de 2019, de la capacité (111 MW thermique sur les sites de Niamey et Zinder) représentant plus du tiers de celle installée dans le pays en 2023. Il est prévu, dans le cadre de l'initiative Scaling Solar, l'installation en IPP, d'une centrale solaire PV à Gorou Banda (50 MWc).

7. Les réformes introduites dans le secteur de l'électricité ont particulièrement visé sa viabilité financière. Ainsi, il est instauré en 2018, une nouvelle méthodologie et une structure de tarification fondée sur la couverture des coûts incluant l'institution d'une tranche sociale en faveur des populations vulnérables. En revanche, le soutien fiscal au secteur⁶ se manifeste à travers des subventions indirectes représentant environ 0,3% du PIB en 2022 (soit 39 milliards XOF – environ 65 MUSD pouvant atteindre en 2027, 75 milliards XOF – environ 125 MUSD soit 0,5% du PIB), sous forme : (a) d'exonérations fiscales sur les intrants incluses dans le modèle tarifaire (combustibles et électricité importée ou achetée en interne ainsi que les importations liées aux investissements) ; et (b) de subventions d'intrants de l'opérateur PPI. En outre, les subventions directes accordées ont concerné : (i) la NIGELEC, en compensation de pertes (totalisant 15 milliards XOF soit environ 25 MUSD) résultant de crédit d'achat de diesel à la SONIDEP⁷ en 2022 et 2023 ainsi que de la subvention du prix d'achat du gazoil subventionné et de prise en charge par l'État du service de la dette en 2023 ; et (ii) l'opérateur IPP pour couvrir la hausse du coût de carburant et le changement de technologie (6,94 milliards XOF soit environ 11,57 MUSD).

8. Les énergies de cuisson font la part belle à la biomasse, utilisée par 94% des ménages comme combustible de cuisson, le bois restant le choix préféré pour 88% à l'échelle nationale faisant une pression très forte sur la ressource-bois. L'utilisation de Foyers de cuisson propre et efficace (FCPE) reste plutôt limitée et pratiquement circonscrite dans les centres urbains où 19,9% des ménages urbains (4,6% à l'échelle nationale) y font recours dans pratiquement la même proportion (19,3%) que le foyer à trois pierres que les ménages ruraux utilisent

⁴ Système d'information géographique.

⁵ Évaluation des ressources énergétiques (Rapport établi en 02/23) en vue de l'élaboration du plan de production à moindre coût.

⁶ Mission d'assistance technique de la Banque mondiale sur le financement du secteur de l'énergie. Juin 2023.

⁷ Société nationale du pétrole, fournisseur de la NIGELEC en combustibles.

majoritairement (95% selon l'enquête MTF de 2020). Depuis le document de Politique nationale énergie domestique élaboré en 2015, la problématique d'énergie de cuisson reste posée et a fait l'objet en 2021 de propositions pour améliorer l'accès à la cuisson propre et efficace au Niger sous l'égide de la Banque mondiale.

2. État actuel et défis

Pilier I : Développer l'infrastructure de production et du réseau à des coûts compétitifs	Pilier II : Tirer parti des avantages d'une intégration régionale accrue	Pilier III : Adopter les solutions ERD et de cuisson propre pour un accès abordable au dernier kilomètre
<p>Le système électrique du Niger est de taille réduite et fragmenté avec 4 zones électriques séparées (non reliées entre elles) ainsi qu'un ensemble de mini-réseaux épars (115 alimentés par des mini-centrales diesel). Les zones Fleuve à l'ouest et Niger Centre-Est – NCE, qui couvrent 6 des 8 régions du pays concentrant près de 94 % de la population (Dosso, Tillabéri, Tahoua, Zinder, Maradi et Niamey), sont alimentées chacune par une ligne d'interconnexion avec le Nigéria et pèsent plus de 90 % de la consommation d'électricité du Niger.</p> <p>Capacité de production : 317 MW en 2023 dont (i) Gorou Banda 80 MW (2017); (ii) IWA (producteur privé) 111 MW (Goudel 89 MW & Zinder 22 MW, 2021/2022); (iii) SONICAR (charbon) 36 MW (1981/1982); (iv) diverses mini-centrales diesel (100+ unités totalisant environ 29 MW en 2023) des mini-réseaux de la NIGELEC progressivement hybridés au solaire PV; (v) des centrales thermiques de taille moyenne totalisant 27 MW; et (vi) capacités solaires de 42 MWc dont Malbaza (7 MWc en 2018), Gorou Banda (30 MWc, 2023) et hybridation des mini-centrales diesel pour le reste.</p> <p>Capacités de production en cours dans le cadre de projets : (i) Centrale hydroélectrique Kandadji (128 MW) ; (ii) 20 MW diesel Gorou Banda, 2024 ; (iii) 18.5MW diesel à Ny2(don du Maroc 2024) ;(iv) 30MW diesel à Goudel (projet chinois 2024-25) ; (v) 05MW diesel à Dosso 2024 ; (vi) 40 MWc de solaire PV à Maradi (20 MWc), Dosso (10 MWc) et Diffa en hybridation (10 MWc) ; et (vii) Agadez : 6 MW diesel et 19 MWc en solaire PV.</p>	<p>L'intégration régionale de l'énergie joue un rôle essentiel pour le Niger.</p> <p>Les importations d'électricité à base d'hydroélectricité jouent un rôle prépondérant (71 % en 2022) dans le mix énergétique.</p> <p>Projet Dorsale Nord (mise en service prévue en 2026), dans le cadre du pool énergétique (WAPP) et du marché régional de l'électricité, favorisera davantage les échanges pour permettre au Niger d'être à terme exportateur.</p>	<p>Selon la Stratégie d'accès SNAE à l'horizon 2035, l'ERD concernera 24 % de ménages qui seront desservis par des mini-réseaux (2%) et par des kits solaires individuels (22 %). Plusieurs initiatives de partenaires au développement (BM, BAD et Power Africa de l'Agence des États-Unis pour le développement international - USAID) ont soutenu le renforcement des capacités, y compris du secteur privé nigérien, les études de faisabilité pour les sites de mini-réseaux et la création du cadre réglementaire adéquat.</p> <p>Malgré les initiatives du projet d'accès à l'électricité solaire au Niger (NESAP) portant sur le développement des ventes de produits hors réseau par le secteur privé, les résultats escomptés ne sont pas près d'être atteints en raison de la faible attractivité, notamment la capacité de paiement des ménages ruraux et le coût de ces produits hors réseau de qualité plus élevé que les produits de mauvaise qualité qui continuent à dominer le marché. Pourtant, les produits solaires ont été exemptés de droits d'importation pour les rendre plus abordables, dénotant que la réduction des coûts et l'augmentation de leur accessibilité pour les ménages hors réseau demeurent un défi.</p> <p>L'ERD ne connaît pas d'avancée significative au regard du faible nombre de mini-réseaux solaires en dehors de la concession NIGELEC (26 réalisés en 2024 dont 11 exploités par des opérateurs privés, 11 autres avec une gestion type communautaire et 4 à réhabiliter). Plusieurs institutions de développement (BAD, BM, BID, BIDC, BOAD), des partenaires bilatéraux (Inde, Italie), des ONGs (plan international Niger...) et des privés (Africa GreenTech Niger) soutiennent des projets d'ERD en cours, susceptibles de faire l'objet de gestion déléguée au secteur privé mais il n'y a pas encore d'opérateurs privés dans l'ERD.</p>

Pilier I : Développer l'infrastructure de production et du réseau à des coûts compétitifs	Pilier II : Tirer parti des avantages d'une intégration régionale accrue	Pilier III : Adopter les solutions ERD et de cuisson propre pour un accès abordable au dernier kilomètre
<p>La première opération d'IPP au Niger est intervenue en 2019 avec l'installation d'une capacité thermique diesel de 111MW (IWA susmentionné).</p> <p>La participation privée à la production nécessite les assurances et garanties contre les risques, fournies par les institutions financières internationales (dont, MIGA/BM, GPC&GPR/BAD).</p> <p>Le deuxième IPP au Niger (solaire PV de 50 MW) est en préparation pour être opérationnelle en 2025 avec le soutien de la BM à travers l'initiative Scaling solar IFC.</p>	<p>Actuellement, les prix à l'importation sont négociés entre NIGELEC et Mainstream (concessionnaire nigérian des centrales hydroélectriques produisant l'énergie achetée).</p>	<p>Les approches d'ERD axées sur le secteur privé continuent à se heurter à des défis importants, notamment l'absence de cadres réglementaires et institutionnels propices (participation du secteur privé, tarifs et normes), ainsi que les coûts d'investissement élevés associés aux problèmes d'accessibilité. La capacité limitée des acteurs locaux du secteur privé et le manque de financement abordable, en plus des risques-pays affectant tous les secteurs de l'économie.</p>
<p>D'autres opérations envisagées concernent : (i) le parc régional solaire de 150 MWc avec stockage d'énergie par batterie en 2 phases (70 puis 80 MWc d'ici 2030) avec le soutien de la BM ; (ii) la centrale solaire PV 60 MWc avec stockage d'énergie par batterie de Tahoua dont les études sont en instance pour une réalisation d'ici 2030, avec l'appui de la BAD.</p> <p>Par ailleurs le Niger entend mettre en valeur ses énormes ressources énergétiques disponibles, tout en visant l'exportation, à travers : (i) le parc éolien de Tarka (250 MW) ; (ii) les barrages Gambou, Namari-Goungou Dyodyonga (238MW) ; (iii) le thermique charbon de Salkadamna (600MW) et Sonichar (50MW) ; (iv) le gaz (240MW) ; (v) la centrale thermique 90 MW associée à la raffinerie de Dosso ; (vi) le programme électronucléaire à long terme(SMR).</p>	<p>Le Projet de la dorsale Trans-Sahélienne consiste à la construction d'une ligne d'interconnexion à haute tension reliant les pays du Sahel que sont la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. Cette dorsale, qui rentre dans le cadre de l'Initiative Desert to Power (DtP) de la BAD, permettra de déployer tout autour des parcs solaires régionaux et de fournir un accès à l'électricité aux communautés riveraines. Outre l'exploitation du potentiel solaire, cette dorsale permettra de profiter des possibilités offertes par les TIC dans la région du Sahel grâce à la fibre optique qui sera installée sur la ligne haute tension.</p>	<p>Plus généralement, les contraintes géographiques et de sécurité constituent des obstacles majeurs au développement l'ERD au Niger.</p>
<p>Les Infrastructures de transport et de distribution (T&D) : 1 429 km de lignes HTB dont 203 km pour l'interconnexion régionale & 18 177 km de lignes HTA & BT de distribution.</p>		<p>Le sous-secteur de la cuisson est encore largement dominé par la biomasse au Niger, malgré les progrès récents dans l'utilisation des combustibles modernes. La biomasse est encore utilisée par 94% des ménages comme combustible de cuisson, le bois restant le choix préféré</p>

Pilier I : Développer l'infrastructure de production et du réseau à des coûts compétitifs	Pilier II : Tirer parti des avantages d'une intégration régionale accrue	Pilier III : Adopter les solutions ERD et de cuisson propre pour un accès abordable au dernier kilomètre
<p>Infrastructures de transport et de distribution (T&D) en cours : (i) Interconnexion zones Fleuve - NCE à travers la construction de 270 km de lignes 330 kV; (ii) Intégration au réseau de la Zone Fleuve de la centrale hydroélectrique de Kandadji à travers 190 km de ligne 132 kV ; (iii) Interconnexion régionale Dorsale Nord (Nigéria - Niger - Bénin - Burkina Faso) avec 420 km de lignes 330 kV à construire en territoire nigérien; (iv) renforcement de la boucle à 132 kV à Niamey et construction ligne 132 kV Dosso-Balleyara ; (v) construction d'une ligne 132kV entre la centrale solaire 150MWc et le poste HTB de Bangoula ; et (vi) plusieurs projets de densification et d'extension de réseaux de distribution (en cours d'exécution) visant l'amélioration de l'accès. Par ailleurs, il est envisagé l'interconnexion des zones NCE et Zone Nord (453 km) dans le cadre du réseau national de transport ainsi qu'une boucle 330KV pour la ville de Niamey.</p> <p>Planification existante: (i) Plan de production à moindre coût en cours de finalisation en vue d'intégrer davantage les énergies renouvelables dans le mix, contribuant ainsi à l'indépendance énergétique; et (ii) Plan directeur d'accès à l'horizon 2035 – PDAE découlant de la SNAE, dont la première phase en cours d'exécution (Programme d'électrification 2019-2025).</p>		<p>pour 88% à l'échelle nationale. La cuisson à trois pierres demeure la solution principale pour 87% des ménages, les autres poêles traditionnels disponibles sur le marché étant très peu efficaces en combustible. Par ailleurs, l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) a conquis une part importante des ménages depuis 2013, se hissant à 4,6% au niveau national (19,9% des ménages urbains).</p> <p>Dans ce domaine la problématique demeure toujours la substitution du bois de chauffe par d'autres combustibles plus accessibles, afin de sauver le couvert végétale du pays. Plusieurs solutions, plus propres, sont envisagées dont le charbon minéral (transformé) et le gaz dont le pays regorge en quantités importantes.</p> <p>Par ailleurs, le sous-secteur manque de statistiques soutenues. Le système d'information énergétique (SIE-NIGER) produit régulièrement des rapports depuis 2005, mais la mise à jour des informations reste difficile. Faute de moyens adéquats, le SIE-NIGER nécessite d'être pleinement opérationnel afin de publier ses rapports à jour et à temps.</p>
Pilier IV : Inciter la participation du secteur privé pour débloquer des ressources supplémentaires	Pilier V : Garantir des services publics financièrement viables qui fournissent des services fiables et abordables	
<p>Le cadre actuel permet la participation privée en production d'électricité et dans l'ERD où de nombreux défis (entre autres faiblesse des entreprises nationales, modèles d'affaires encore embryonnaires, financement des entreprises et des consommateurs, solutions toujours coûteuses, faible pouvoir d'achat des ménages, cadre réglementaire à créer/améliorer, contraintes géographiques et sécuritaires, etc.) appellent à des réaménagements.</p> <p>En production d'électricité, une seule expérience privée a mobilisé 101 MEUR (66,5 milliards FCFA, un seul IPP installé).</p> <p>Le rétablissement de la viabilité financière du NIGELEC est indispensable pour attirer les investissements nécessaires au développement du secteur, notamment la production indépendante privée d'électricité. La participation du secteur privé</p>	<p>La structure tarifaire basée sur le principe de recouvrement des coûts adoptée et mise en place à partir de 2018, a permis d'améliorer la viabilité financière de la NIGELEC (principal opérateur chargé du service public), malgré des conditions macroéconomiques fragiles. Le renchérissement du coût du Gasoil et le manque d'ajustement tarifaire depuis 2022, ont provoqué une dégradation de la performance financière de la NIGELEC avec des pertes de 15 milliards de francs CFA (environ 25 millions de dollars US), dont 13 milliards de francs CFA en 2023, notamment du fait de la suspension de la fourniture par le Nigéria, qui ont dû être compensées par le gouvernement. Or, le gouvernement dispose d'une marge de manœuvre budgétaire très limitée pour accorder des subventions importantes au secteur. Dès lors, il s'avère indispensable de mettre en place un mécanisme de financement afin de rétablir la viabilité financière du NIGELEC, tout en garantissant une indépendance relative de la disponibilité en l'énergie.</p>	

Le financement de l'augmentation de la capacité de production d'énergie renouvelable représente une opportunité pour garantir la viabilité financière de la NIGELEC. En mobilisant des investissements privés, il est possible de réduire la pression sur les finances publiques et d'accélérer l'atteinte de l'objectif de 30 % d'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique. Toutefois, l'intégration de ces sources renouvelables pose des défis techniques et opérationnels, tels que la gestion de leur intermittence, le renforcement des infrastructures de réseau pour absorber des volumes fluctuants d'électricité et l'établissement de mécanismes de tarification justes et compétitifs. Pour accompagner cette transition énergétique, il est crucial d'affiner les simulations préliminaires qui seront réalisées dans l'Etude du Plan de production à moindre coût, en vue d'une évaluation plus précise de la capacité du réseau, une analyse de stabilité pour gérer l'intermittence.

3. Objectifs et plan d'action du Pacte

Cible de trajectoire	Rythme annuel actuel entre 2017 et 2021	Rythme annuel visé entre 2023 et 2030
Augmenter l'accès à l'électricité	5%	14%
Augmenter l'accès à une cuisson propre	Non disponible (environ 6% en 2023)	12% en 2030 au rythme annuel de 1%

*Remarque : Pour l'accès à l'électricité, seuls les raccordements directs sont considérés et non les raccordements inférés ou indirects. Les foyers améliorés devraient être considérés comme un accès à une cuisson propre.

Dans son Plan Directeur d'Accès à l'Electricité – PDAE, le Niger vise à l'horizon 2035, la couverture électrique de l'ensemble du territoire national et l'objectif d'accès de 80% minimum. Le PDAE a prévu 60% d'accès en 2030, ce qui nécessite plus de 2 millions de ménages à raccorder pour des investissements d'environ 760 millions \$, résumés ci-après.

Type de raccordement	Objectif 2030 du PDAE : 60%		Projets actuels en cours	Gap à combler d'ici 2030		
	Taux	Branchements		Branchements	Budget requis Millions XOF	
Réseaux (Densification & Extension)	43,40%	2 077 515	526 850	1 550 665	419 628	
Mini-réseaux hybrides	2,40%	115 301	117 058	*		
Kits solaires	14,60%	690 392	231 112	459 280	57 943	
Total	60,00%	2 883 208	875 020	2 009 945	477 571	758 MUS\$

* L'objectif de 115.301 est déjà couvert par les branchements des projets en cours de mise en œuvre qui en totalisent 121 907.

	Part actuelle des énergies renouvelables dans le mix énergétique (énergie TWh)	Objectif en 2030
Augmenter la part des énergies renouvelables	5% (solaire PV)	30%

En matière d'approvisionnement en énergie électrique, le Niger a pour vision de mettre en valeur avec la participation privée, ses ressources nationales en développant les énergies renouvelables, afin d'assurer son indépendance énergétique et parvenir en 2030, à 30% de part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. À cet effet, cette dimension, prise en compte le Plan de production à moindre coût (PPMC) en cours, fait l'objet d'investissements privés, dont le montant à mobiliser totalise 435 M\$ pour les projets : (i) solaires PV avec stockage : 2 phases dont 70 MWc à Bangoula envisagée en 2027 (92 M\$) et 80 MWc à Zabori envisagée en 2030 (104 M\$) ; et (ii) éolien de la phase de 148 MW du parc Tarka (sur un total de 250 MW) prévue en 2030 (239 M\$).

	Référence	Objectif d'ici 2030
Augmenter le montant des capitaux privés mobilisés	0	527M\$ ⁸

Pour d'avantages assurer cette indépendance énergétique grâce à ses ressources énergétiques et pour mieux intégrer les EnR et renforcer la stabilité du système électrique, le Niger a décidé d'ici 2030, la réalisation d'autres investissements (voir tableau en annexe au point 9 du Pacte) avec (i) un complément de plus de 300 MW en centrales PV solaires, et (ii) de 700 MW de centrales thermiques.

⁸ Ce montant comprend la production privée (435 M\$) et l'accès à l'électricité par Kits solaires estimé à 92 M\$.

Dans le cadre de la cuisson propre, Il est prévu également des investissements privés (voir tableau en annexe au point 9 du Pacte) avec, (i) deux usines de fabrications de 150000t/an de briquettes de charbon pour permettre la substitution à des couts très abordables, du bois utilisé majoritairement par les ménages ; ce qui contribuera à réduire massivement la destruction du couvert végétal du pays ; (ii) la construction d'unités de fabrication de bouteilles GPL, (iii) 63 unités de remplissage de bouteilles GPL(dans chaque Département du pays) , (iv) unités de fabrications de cuiseurs solaires en rapport avec l'ANERSOL, etc.

Pilier	Indicateur	Données de référence (2024)	Année cible et détail des actions nécessaires pour atteindre l'objectif (y compris le calendrier)
I : Développer l'infrastructure de production et du réseau à des coûts compétitifs	Adoption de la planification intégrée du système électrique au moindre coût.	Non	Adoption en 2025 du Plan de production à moindre coût en cours de finalisation d'ici fin 2024.
	Politique d'approvisionnement concurrentiel et cadre en place pour les investissements du secteur privé dans les énergies renouvelables	Oui	Soutien BM pour finaliser l'installation de PPI: 50 MWc en 2026, du projet régional phase 1 de 70 MWc en 2027 et de 80 MWc en 2030. Projets solaire 40MWc Maradi (20), Dosso (10) et Diffa(10).
II : Tirer parti des avantages d'une intégration régionale accrue	Adopter et appliquer une tarification de transport harmonisée au sein de leurs pools énergétiques respectifs pour faciliter le commerce de l'électricité transfrontalier.	Non	Adoption en 2025 suite validation par l'ARREC (Autorité régionale de régulation du secteur électrique de la CEDEAO) en cours.
III : Adopter les solutions ERD et de cuisson propre pour un accès abordable au dernier kilomètre	Programme de suivi et d'évaluation adopté pour suivre le cadre multi-niveaux pour l'accès à l'électricité et à une cuisson propre	Non	Effectuer en 2025 l'enquête MTF afin d'établir un cadre de suivi des différents niveaux de services, en mettant l'accent sur la cuisson propre et le hors réseau.
	Adoption d'une stratégie nationale d'électrification comprenant un plan d'électrification quinquennal actualisé avec un rôle clairement défini pour le secteur privé	Oui	Mise à jour en 2025 de la stratégie SNAE adoptée en 2018 ainsi que du plan directeur PDAE - 2035 dans sa deuxième phase quinquennale (2026-2030).
	Stratégie nationale de cuisson propre en place	Oui	Stratégie nationale de cuisson propre élaborée en 2017 et mise à jour en 2020.
	Cadre politique et réglementaire adopté pour les solutions hors réseau et de cuisson propre	Non	Cadre politique et réglementaire des solutions hors réseau intégré au dispositif du nouveau code de l'électricité à adopter en 2025 y compris ses décrets d'application.
IV : Inciter la participation du secteur privé pour débloquer des ressources supplémentaires	Processus décrit pour l'approbation réglementaire des mini-réseaux gérés par le secteur privé (y c les réglementations tarifaires)	Non	Dispositions règlementaires requises (y compris les règlements tarifaires) pour les mini-réseaux gérés par le secteur privé liées au nouveau code de l'électricité et ses décrets d'application à adopter en 2025. La participation du secteur privé est limitée par l'inadéquation entre le coût de production et le prix de vente du kWh.
	Soutien financier aux ERD du secteur privé et aux opérateurs de cuisson propre pour garantir l'abordabilité et la viabilité	Oui	Soutien financier en faveur de la cuisson propre et des solutions hors réseau (subventions) intégré au projet HASKE de la Banque mondiale (2022-2027) en cours de mise en œuvre.
V : Garantir des services publics financièrement viables qui fournissent des services fiables et abordables	Publication des états financiers annuels audités des services publics	Non	À envisager, dès 2026.
	Les services publics parviennent à recouvrer au moins 100 % leurs coûts d'exploitation	Non	Depuis 2022, l'exploitation est déficitaire avec la compensation des pertes financières par des subventions publiques (15 milliards de francs CFA soit environ 25 millions de dollars US sur 2022/2023). Mettre en place un mécanisme de financement afin de rétablir la viabilité financière du NIGELEC dès 2025-2026. NIGELEC ne parvient pas à recouvrer au moins à 100% son coût d'exploitation depuis 2022, du fait que l'augmentation des tarifs de vente du kWh issue de l'étude tarifaire commanditée par l'ARSE n'est pas appliquée. Cependant, l'Etat a accordé à NIGELEC une subvention d'équilibre des coûts d'exploitation en 2023 et 2024.

4. Activités en cours et soutien des partenaires de développement

Partenaire de développement	Nom du projet	Durée	Description du projet	Financement (y compris du secteur privé) ⁹	Contribution aux objectifs du Pacte			
					Accès à l'électricité (population ciblée)	Accès à une cuisson propre (population ciblée)	ER installée	Cibles binaires et numériques
Banque Mondiale	Expansion de l'accès à l'électricité au Niger (NELACEP)	2015-2024	étendre et renforcer le réseau de transport et de distribution d'électricité du Niger.	US\$ 135 M	652 420	Non inclus	Non inclus	Pilier I
	Projet d'accès à l'électricité solaire au Niger (NESAP)	2017-2024	Accroître l'accès à l'électricité par l'énergie solaire dans les zones rurales et périurbaines de la République du Niger.	US\$ 49.89 M	230 000	Non inclus	5,06 MWc	Pilier IV
	Projet d'accélération de l'accès à l'électricité au Niger (HASKE)	2022-2027	Accroître l'accès à des services énergétiques durables, fiables et abordables au Niger.	102 M€ + 84,67 MSDR (USD 317M)	2 500 000	3 300 000	8,85 MWc	Pilier III
	Projet régional de technologie d'accès à l'électricité et de stockage d'énergie par batterie (BEST)	2021-2026	Améliorer l'accès au réseau électrique, améliorer la stabilité du système électrique et accroître l'intégration des énergies renouvelables dans le WAPP (pool d'énergie ouest - africain).	US\$ 105 M	200 000	Non inclus	Non inclus	Pilier II
	Projet Kandadji	2013-2028	Augmenter la capacité de production d'énergie, améliorer la disponibilité et la gestion de l'eau pour le développement agricole.	US\$ 1.25 B	Non inclus	Non inclus	130 MW	Pilier II
	Scaling Solar Gorou Banda	2025-2028	Promouvoir les énergies renouvelables connectées au réseau au Niger à travers un producteur d'électricité indépendant	US\$ 5 M (IDA) US\$ 35 M (Secteur privé)	Non inclus	Non inclus	50 MWc	Pilier IV
	ECOREAB	2021-2024	(i) L'électrification de 407 nouvelles localités incluant l'utilisation du monophasé et la densification de 335 localités déjà électrifiées dans les zones fleuve et NCE ; (ii) Installation de 20 MWh de stockage d'énergie par batteries, sur le plateau de Gorou - Banda.	105 M US\$	Non inclus	Non inclus		2021-2024
Banque Mondiale	Dorsale Nord	2018-2024	(i) accroître la capacité d'échange d'électricité entre le Nigéria, le Niger, le Bénin et le Burkina Faso, (ii) réduire le coût de l'approvisionnement en	US\$ 263,87	Non inclus	Non inclus	Non inclus	Pilier II

⁹Les projets des secteurs public et privé doivent être répertoriés séparément.

Partenaire de développement	Nom du projet	Durée	Description du projet	Financement (y compris du secteur privé) ⁹	Contribution aux objectifs du Pacte			
					Accès à l'électricité (population ciblée)	Accès à une cuisson propre (population ciblée)	ER installée	Cibles binaires et numériques
			électricité au Niger, au Bénin et au Burkina Faso grâce à l'augmentation des échanges régionaux d'énergie électrique					
BAD	Électrification urbaine, périurbaine et rurale au Niger - PEPERN	2017-2023	Accroître le taux d'accès à l'électricité des populations du Niger, tout en améliorant la qualité de service	58,92 MUC	597 400	Non inclus	Non inclus	Pilier I
BAD	Dorsale Nord y compris volet électrification au Niger	2018-2024	i) accroître la capacité d'échange d'électricité entre le Nigéria, le Niger, le Bénin et le Burkina Faso, (ii) réduire le coût de l'approvisionnement en électricité au Niger, au Bénin et au Burkina Faso grâce à l'augmentation des échanges régionaux d'énergie (iii) accroître l'accès au Niger	MUC 62,50	290 000	Non inclus	Non inclus	Pilier I & Pilier II
	Développement de centrales solaires et l'amélioration de l'accès à l'électricité - RANA	2022-2027	Contribuer à accroître la production d'électricité de source renouvelable et améliorer l'accès durable des populations nigériennes à une énergie moderne.	99,16 MUC	660 880	Non inclus	40.5MWe	Pilier I & Pilier III
AFD	Construction d'un centre national de conduite (dispatching) - CNE 1188		Installation d'un système automatique de supervision et contrôle à distance des mouvements d'énergie sur l'ensemble du réseau (centrales de production, échanges inter-frontaliers).	MEUR 27	Non inclus	Non inclus	Non inclus	Pilier I
	Construction de la centrale hybride d'Agadez - CNE 1192		Installation d'une capacité de production d'énergie électrique supplémentaire.	MEUR 33,65	Non inclus	Non inclus	19MWp	Pilier I
	Construction de centrale solaire PV - 30 MWc de Gorou Banda - CNE 1187		Installation d'une capacité de production d'énergie électrique supplémentaire.	MEUR 30	Non inclus	Non inclus	30MWp	Pilier I
AFD	Renforcement des réseaux de distribution et l'amélioration de l'accès à l'électricité – PREDAC		Améliorer l'accès à l'électricité à près de 2millionsde personnes (ménages, centres de santé, écoles, marchés, entreprises).	MEUR 76,58	1 260 000	Non inclus	Non inclus	Pilier I

Partenaire de développement	Nom du projet	Durée	Description du projet	Financement (y compris du secteur privé) ⁹	Contribution aux objectifs du Pacte			
					Accès à l'électricité (population ciblée)	Accès à une cuisson propre (population ciblée)	ER installée	Cibles binaires et numériques
BIDC	Électrification rurale solaire décentralisée		Électrification rurale solaire décentralisée en 2 projets de 50 et 250 localités	MUSD 49,69	54 532	Non inclus	1,4 MWc	Pilier III
BID	Électrification rurale solaire décentralisée		Électrification de 25 localités dans les régions de Dosso (12) et Tahoua (13)	MUSD 32	17 500	Non inclus	9,3 MWc	Pilier III
BOAD	Électrification rurale solaire décentralisée		Électrification hybride (diesel/solaire) de 47 localités dans les régions sauf Niamey	MXOF 12.978	12 507	Non inclus	2,73 MWc	Pilier III
AICS (Italie)	Projet d'électrification rurale photovoltaïque au Niger - Départements de Keita et Illéla	3ans	Électrification rurale par solaire PV de 4 localités et installation de 50 kits écoles, 50 kits des centres de santé et 25 kits de pompage pour des sites maraichers des départements d'Illéla & Keita	MEUR 3	28 845	Non inclus	0,3MWc	Pilier III
UEMOA	Études et réalisation de mini-centrales solaire au Niger	3ans	Construction de 4 mini réseaux pour 6 localités	MXOF 2.385	25 000	Non inclus	0.56MWc	Pilier III
Plan international Niger/Coopération espagnole	Projet de développement socioéconomique des femmes de communauté rurales des régions de Maradi et Tahoua à travers les énergies renouvelables	3 ans	Installation de 22 plates multifonctionnelles solaires	MEUR 2,924	1138 femmes des communes bénéficiaires comme titulaires de droits directs 6828 bénéficiaires indirects	Non inclus	0.88MWc	Pilier III
Plan international Niger/Coopération espagnole	Projet de développement socioéconomique des travers les énergies renouvelables au Sahel	Du 1er juin 2018 au 31 Aout 2024	Installation de 9 mini réseaux et 12 plates multifonctionnelles solaires	MEUR 3,102	1,750 femmes entrepreneuses et améliorer le statut social de 7,000 femmes	Non inclus	0.197MWc	Pilier III

5. Accompagnement des projets du secteur de l'énergie

Les plans de développement du secteur de l'énergie, couvrent déjà tous les domaines : production, transport, distribution de l'énergie, énergie domestique de cuisson, avec une forte vulgarisation des EnR et ERD, etc. Les investissements publics et privés associés, incluront l'accompagnement adéquat en renforcement de capacités incluant les ressources matérielles, humaines en termes de compétences, intellectuelles en termes de formation - recherche et développement, réglementaires et institutionnelles dans les domaines susmentionnés. Il sera concrétisé dans une perspective de contenu local pour entretenir et pérenniser la dynamique du secteur, dans une démarche où se conjuguent la contribution du secteur privé et l'État avec le soutien et la participation qu'il faut. Les principaux axes identifiés concernent :

Développement de Contenu local :

- Fabrication de matériels électriques (câbles, transformateurs, disjoncteurs, compteurs d'énergie), cuiseurs et chauffe-eaux solaires, foyers améliorés, kits GPL ;
- Développement de bureaux-conseils nationaux et d'entreprises nationales.

Renforcement des capacités et développement de compétences :

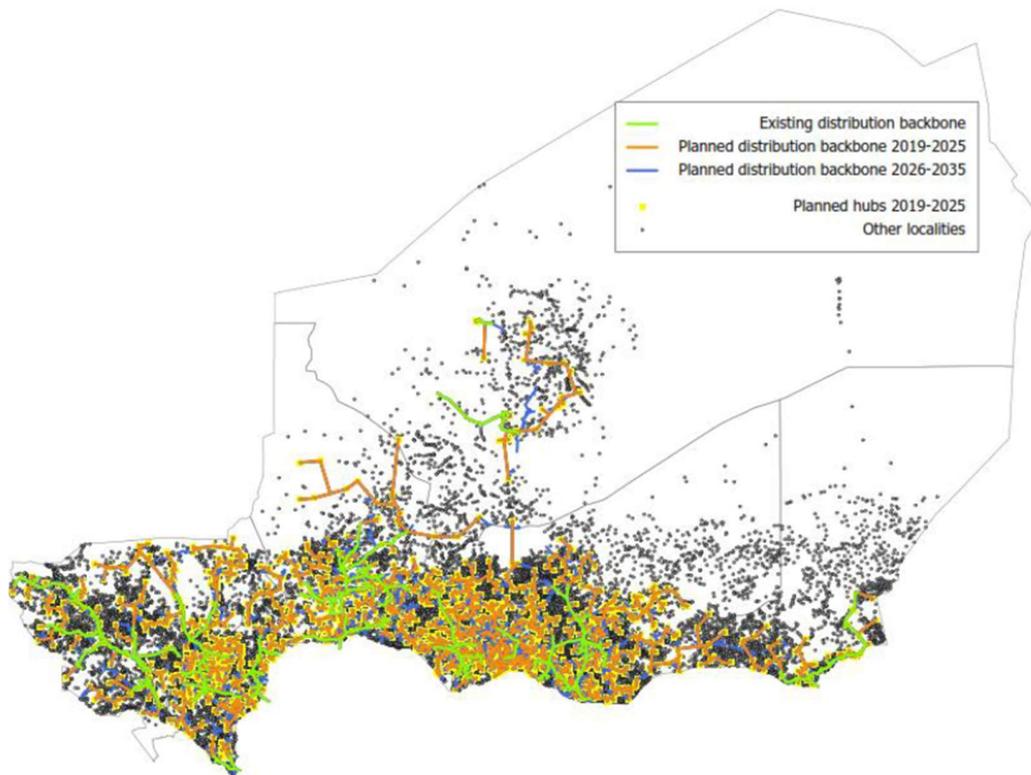
- Aménagement et renforcement en visant l'excellence des structures existantes de formation : ANERSOL, IUT et Universités, EMIG, Centre des métiers NIGELEC, Lycées professionnels, etc.

Le tableau ci-après résume les projets envisagés qui contribuent tous au Pilier I des objectifs du Pacte :

Partenaire de développement	Désignation	Échéance	Description du projet	Financement (y compris privé)
État et privés	Unités de fabrication de transformateurs de distribution	2028	Fabrication et maintenance des transformateurs	à déterminer
État et privés	Unités de fabrication de câbles	2028	Fabrication câbles pour les besoins des projets et la maintenance des réseaux sur toute l'étendue du pays	à déterminer
État et privés	Unités de montage de panneaux solaire	2028	Fabrication de panneaux solaires pour les besoins des projets et la maintenance des installations sur toute l'étendue du pays	à déterminer
État et privés	Unités de montage de batteries et kits solaires	2028	Produire les besoins du pays	à déterminer
État et privés	Unités de fabrication de cuiseurs solaires, foyers améliorés, cuisinières	2026	Produire localement ces équipements	à déterminer
État et privés	Bureau d'étude et cabinets conseil et contrôle	2025	Assistance et accompagnement sur les études et contrôles pour le développement du secteur énergie	à déterminer
État et ses démembrements	ANERSOL	2025	Recherche et développement	à déterminer
État et ses démembrements	Centre de formation de NIGELEC	2025	Extension incluant des niveaux supérieurs métiers et centre d'essais de matériel	à déterminer
État et ses démembrements	EMIG	2026	Formation d'excellence renforcée vers les services énergétiques	à déterminer

6. Déclaration d'engagement

1. Le gouvernement du Niger s'engage à fournir une électricité fiable, abordable et durable à la majorité de la population du Niger d'ici 2030 (60% conformément à la SNAE)



2. Le nouveau code de l'électricité et le cadre réglementaire associé pour relever les défis identifiés dans le secteur de l'énergie (notamment en matière de développement du marché des mini-réseaux et des systèmes solaires individuels) et débloquer la mobilisation du secteur privé seront élaborés et adoptés en 2025.

3. Un plan complet de développement de l'énergie à moindre coût, en cours d'élaboration et à adopter en 2025, orientera les investissements futurs dans la production, le transport et la distribution. Le gouvernement s'engage à faire preuve de transparence et à favoriser la concurrence dans l'approvisionnement, avec l'aide d'un conseiller en matière de transactions pour le projet de parc solaire de 150 MW qui sera développé par le secteur privé. Pour mobiliser les financements nécessaires auprès du secteur privé, le gouvernement aurait besoin d'un soutien des partenaires de développement sous la forme d'instruments d'amélioration du crédit/d'atténuation des risques. Par ailleurs, le gouvernement entend poursuivre et intensifier, avec le soutien de ses partenaires au développement, la réalisation des investissements nécessaires pour l'électrification et pour l'accès aux services énergétiques modernes, ainsi que la mise en place des mesures d'accompagnement associées .

4. Reconnaissant l'importance cruciale du commerce transfrontalier dans le cadre des options d'approvisionnement à moindre coût et d'exportation pour le Niger, le gouvernement s'engage à adopter en 2025 une tarification harmonisée de la transmission au sein du pool énergétique de la région (WAPP).

5. Le gouvernement, faisant de la viabilité financière et de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de la NIGELEC un but essentiel, s'engage à adopter en 2025, un plan d'amélioration de la viabilité financière de la NIGELEC. Ce plan, grâce à une combinaison d'amélioration de l'efficacité et de mécanismes de financement (rétablissement des tarifs qui assurent la couverture des coûts et/ou subvention gouvernementale) visera : (i) à réduire les pertes de ladite société ; et (ii) maintenir un niveau plus soutenable de ses dettes.

6. Reconnaissant la nécessité stratégique d'assurer la supervision globale de la mise en œuvre du Pacte, notamment la coordination multisectorielle et le suivi des progrès enregistrés, le gouvernement s'engage à : (i) mettre en place un Comité interministériel de pilotage de haut niveau ; et (ii) renforcer le système existant d'informations énergétiques afin qu'il joue le rôle qui lui sied dans le suivi requis et la mise à disposition opportune des données relatives à l'évolution sectorielle dans ses différentes dimensions.

7. Annexe : Matrice des Indicateurs suivant les Piliers du Compact Niger

Piliers	Mesures/Indicateurs	Données (dernières disponibles)
Pilier1 : Renforcements des capacités de production, Réseau de transport et de distribution	Capacité de production installée/disponible (MW)	Installée : 352 MW / 210 MW disponible
	% thermique, % Renouvelable (stockage)	Thermique 88% et Renouvelable 12% de la Capacité de production installée
	Taux annuel moyen de croissance sur les 3 dernières années	2022 : 9% 2023 : 7.5% 2024 : 8.64% (projection) TCAM sur 3 ans : 8.38%
	Energie produite annuellement (MWh) -Total	Production locale 852 452 MWh (2023)
	%thermique, % Renouvelable (y compris VRE/BESS) (Battery Energy Storage System/ Vendor Renewable Energy)	Thermique 97%, Renouvelable 3% (2023)
	Taux moyen annuel de croissance sur les 3 dernières années	Taux de croissance annuel : 2021, 36.46% ; 2022, 4.45% ; 2023, 79% TCAM sur 3 ans: 36.64 %
	Coût moyen du kWh (thermique et renouvelable)	Coût moyen kWh thermique : 0.14USD/kWh - 2023
	Energie totale importée annuellement (MWh)	2021 : 1 121 895 MWh ; 2022 : 1 163 632 MWh ; 2023 : 684 859 MWh
	Taux de croissance moyen annuel sur les 3 ans	2021 : 3,72% ; 2022 : 4% ; et 2023 : -42% (baisse est due à la suspension de l'approvisionnement par le Nigeria suite aux sanctions infligées au Niger) TCAM sur 3 ans: -14,47 %
	Coût moyen du kWh en USD	0.062 USD/kWh importé
	Energie totale exportée annuellement	NA
	Taux de croissance moyen annuel sur les 3 ans	NA
	Revenu total en USD	NA
	Réseau de transport HT, longueur totale, tension, capacité de transfert.	HTB : 1 428.8 km, dont 451.7 km en 66 kV pour capacité maxi de 60 MW & 977.1 km en 132 kV pour capacité maxi de 120 MW
	Réhabilitation	Passage de 66 à 132 kV de la boucle existante (35,3 km) de Niamey (en cours)
	Extension	Construction Ligne double terre 132 kV (190 km) d'évacuation d'énergie Barrage Kandadji / Gorou Banda (Niamey)
		Construction Lignes double terre 330 kV (420 km) du projet WAPP Dorsal Nord au Niger (en cours d'exécution)
		Construction Ligne 330 kV double terre (270 km) Zabori-Malbaza (sélection entreprise de travaux en cours)
		Construction Ligne 132 kV (85 km) Dosso-Ballayara (DAO élaboré).
	Réseau de distribution (MT, BT), longueur, tension, capacité de transfert -MW/MVA	MT (HTA) : 8 567.9 km (33 kV et 20 kV)
BT (400 V) : 9 689.2 km		
Capacité installée (transformateurs) : 895.42 MVA		
Réhabilitation	Plusieurs projets sont en cours dont HASKÉ, PREDAC, BEST, RANA	

Piliers	Mesures/Indicateurs	Données (dernières disponibles)			
	Extension	106,21 km (2024) en plus de plusieurs projets en cours incluant aussi l'électrification rurale à savoir HASKÉ, PREDAC, BEST, RANA, ER-WAPP			
	Accès aux Services Énergétiques (Électricité et Cuisson propre)				
	Nombre de branchements sur réseaux NIGELEC réalisés par an / Accès à l'électricité				
		2022	2023	2024 (au 17/11/2024)	
	Total Ménages compris	116 448	62 384	10 455 (rupture approvisionnement en compteurs)	
	Indicateurs d'accès aux Services de cuisson propre				
	Nombre kits individuels GPL= 1 791 1000		Objectif 2030 : 3 926 999 selon la nouvelle stratégie de promotion et de vulgarisation du gaz et des équipements y relatifs		
	Nombre Biodigesteurs installés : 300		6 000 biodigesteurs dont 3737 biodigesteurs acquis dans le cadre du projet ABC sahel Niger		
	Foyers traditionnels non marchand (nombre)		500 000 dont 250 000 sur HASKÉ		
	Foyers traditionnels marchands (nombre)		500 000 dont 240 000 acquis dans le cadre du projet HASKÉ		
Pilier 2 : intégration régionale	Réseau d'interconnexion, longueur, tension, capacité de transfert	Ligne Birnin Kebbi (Nigéria) - Dosso (Niger) : 136 km ; 132 kV ; 120 MW Ligne Katsina (Nigéria) – Gazaoua (Niger) : 71,27 km ; 132 kV ; 60 MW			
	Échange d'énergie dans le cadre des contrats bilatéraux d'achat d'énergie	1 121 895 MWh (2021) 1 163 632 MWh (2022) 684 859 MWh (2023)			
	Échange d'énergie dans le cadre d'un système d'échange	NA			
	Redevance pour l'utilisation d'un réseau de transport (USD per kWh)	0.02 USD / kWh			
	Payée/reçue	NA			
Pilier 3 : Energie Renouvelable, Cuisson propre	Nombre de branchements aux mini-réseaux par type de client	4074 dans les mini-réseaux hybridés au solaire de NIGELEC (4069 BT / 5 MT)			
	Nombre de systèmes solaires individuels	231 112			
	Nombre de connexions à un réseau de cuisson propre/ kits individuels	N/A			
Pilier 4 : participation du secteur privé au développement énergétique	Investissement total requis (objectifs- indicateurs public-privé) pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030 du Compact : - Accès y compris Kits solaire individuels - Production d'énergie EnR	760MUSD 435 MUSD			
	Investissement total disponible (acquis) en 2024 (public Privé) : centrale PV solaire 50MWc de Gorou Banda	50 MUSD			
	Gap à rechercher par an sur la base des priorités nationales : sur la période à 2030	485MUSD			
	Investissements privés nécessaires en 2030 pour kits individuels	92 MUSD			
Pilier 5 : Réforme du secteur et fiabilité des délégataires	Rentabilité du délégataire de Service Public de l'électricité (revenus nets, perte) Distribution, Transport, Production (Société nigérienne d'électricité - NIGELEC)	Résultat net 2023 : 1 364 516 kFCFA soit 2,165 MUSD. Résultat net 2022 : 1 530 678 kFCFA soit 2,429 MUSD. Vente Energie 2023 : 1 226 475 MWh Vente Energie 2023 : 189 ,32 MUSD			

Piliers	Mesures/Indicateurs	Données (dernières disponibles)
		Pertes Transport 2023 : 10.27 %. Pertes Distribution 2023 : 11 %.
	Politique tarifaire, tarifs appliqués, ce qu'il faut faire pour l'équilibre financier	Modèle tarifaire appliqué par le Régulateur basé sur la couverture des coûts afin de garantir l'équilibre financier
	Total des subventions et durée pour permettre l'équilibre financier	Subvention de l'État : 20,63 MUSD (2023) ; 35,74 MUSD (prévision 2024)
	Pertes commerciales et objectif de réduction par an Nombre de consommateurs avec compteurs /sans compteurs Nombre de compteurs prépayés	Non disponible 777 755 (avec compteurs) au 13/11/24 389 738 au 13/11/24
	Niveau des dettes à payer (gouvernement, IPP et autres) Niveau des arriérés recevables du gouvernement/autres sociétés Revenus par type de clients Plan de restructuration du capital	170,129 MUSD dette totale à court terme en fin 2023 Impayées fin 2023 : 37,747 MUSD (État) / 3,601 MUSD (autres sociétés) Non disponible. Enquête en cours. Aucun
	Courbe de charge	Pointe de charge nationale asynchrone 2023 : 327 MW
	Considérations transversales	Renforcement de capacités requis
Place du secteur dans les stratégies et politiques de développement économique et sociale		
Revenus que les ménages sont prêts à mettre dans les dépenses énergétiques		
Nombre d'emploi créés dans le secteur pour les jeunes et femmes		Total emplois créés : 101 (2021) 120 (2022) et 163 (2023)

NB : Taux de conversion 630FCFA/ 1 USD

8. Annexe Projets d'accès à l'électricité en cours

Branchements	BIDC 250	BIDC 50	BID	PMCS UEMOA	AICS	BEST	HASKÉ	BOAD	NELACEP	NESAP	PEPERN	ER WAPP	RANA	TOTAL
Réseaux (Densification & Extension)														
Nombre de localités						407			102					509
Branchements Ménages						70 000	205 950		115 000	7 500	68 400	60 000		526 850
Autres Branchements							31 000		15 000					46 000
Total Branchements Dens.-Rés.	0	0	0		0	70 000	236 950	0	130 000	7 500	68 400	60 000	0	572 850
Mini-réseaux hybrides														0
Nombre de localités	250	10	27	6	4		35	47		11				390
Branchements Ménages	47 073	2 000	17 500	2 233	506		15 400	24 631		6 000			1 715	117 058
Autres Branchements			1 500	452	10		2 050			675			162	4 849
Total Branchements MR	47 073	2 000	19 000	2 685	516	0	17 450	24 631	0	6 675		0	1 877	121 907
Kits solaires														0
Nombre de localités		40			94									134
Kits Ménages	12 000	4 950					200 000			14 162				231 112
Autres Kits	645	162			125		10 600			73				11 605
Total Kits	12 645	5 112	0		125	0	210 600	0	0	14 235		0	0	242 717
Total Localités	250	50	27	6	98	407	35	47	102	11	0	0	0	1 033
Total Branchements Ménages	59 073	6 950	17 500	2 233	506	70 000	421 350	24 631	115 000	27 662	68 400	60 000	1 715	875 020
Total Autres Branchements	645	162	1 500	452	135	0	43 650	0	15 000	748	0	0	162	62 454
Total Branchements	59 718	7 112	19 000	2 685	641	70 000	465 000	24 631	130 000	28 410	68 400	60 000	1 877	937 474

NB : les autres branchements et Kits sont ceux autres que ceux des ménages et ne sont pas comptabilisés dans l'accès

9. Annexe Projets du secteur de l'énergie : production et cuisson propre

N°	Désignation	Puissance (MW)	Budget (M \$)	Échéance	Site	Observations
1. Projets de production à base d'énergie renouvelable						
1	Centrale solaire PV 50MWc Goroubanda	50	50	2026	Gorou Banda	en cours de contractualisation dans le cadre de Scaling solar
2	Parc solaire régional - PSVR (150 MWc) Phase 70MWc avec stockage à Bangoula	70	92	2027	Bangoula	production privée envisagée (études de faisabilité disponibles)
3	Parc solaire régional - PSVR (150 MWc) Phase 80MWc avec stockage à Zabori	80	104	2030	Zabori	
4	Centrale éolienne Tarka 250MW, Phase de 148MW (complément à 250MW en 2035)	148	239	2030	Tarka	production privée envisagée (études de faisabilité disponibles)
5	Centrale solaire PV de 60 MWc avec stockage Tahoua	60	60	2030	Tahoua	études de faisabilité en cours de lancement
6	Centrale solaire PV 70 MWc Kandadji	70	70	2030	Kandadji	études de faisabilité à réaliser
7	Centrale solaire PV 50 MWc SONICHAR	50	50	2026	Tchirozérine	études de faisabilité en cours
8	Centrale solaire PV 50 MWc Zone Industrielle Niamey	50	50	2030	Route Torodi	études de faisabilité à réaliser
9	Autres projets de centrales PV Solaires à 2030 selon le plan de production à moindre cout (PPMC) pour atteindre 30% des EnR	90	89	2030	à déterminer	à confirmer
Total 1 - Projets d'énergie renouvelable		668	803			
Projets de production à base thermique						
N°	Désignation	Puissance (MW)	Budget (M \$)	Échéance	Site	Observations
1	Centrale charbon SONICHAR	50	125	2030	Tchirozérine	études de faisabilité en cours
2	Complexe charbonnier Salkadamna 600 MW, phase initiale de 200MW	200	542,4	2030	Salkadamna	études de faisabilité de 2012 à actualiser
3	Centrale thermique à gaz 240 MW	240	520,08	2030	Maradi ou Niamey	études de faisabilité à réaliser
4	Centrale thermique diesel 120 MW	120	139,92	2026	Niamey	études de faisabilité à réaliser
5	Centrale thermique au brut / Noex, 90 MW	90	105,03	2025	Dosso	études de faisabilité en cours
Total 2 - Projets à base thermique		700	1 432			
Projets de Cuisson propre						
N°	Désignation	Capacité en t/an	Budget (M \$)	Échéance	Site	Observations
1	Usine de briquettes à charbon pour cuisson en substitution au bois pour lutter contre la désertification	100 000	14	2030	Salkadamna	études de faisabilité de 2012 à actualiser
2	Usine de briquettes à charbon pour cuisson en substitution au bois (SNCC)	50 000	7	2030	Tchirozérine	études de faisabilité à réaliser
3	Unités de fabrication de bouteilles GPL		7.5	2030	À déterminer	études à lancer
4	063 Unités de remplissage de bouteilles GPL		3.8	2030	63 départements	
5	Unités de fabrication de cuiseurs solaires		à déterminer	2030	À déterminer	
Total Projets de Cuisson propre		150 000	32			

NB : L'estimation des coûts des projets de production est effectuée sur la base de CAPEX de l'étude sur le Plan de Production à Moindre Coût (PPMC)

